

Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Francis GANDON, « Le dossier *Versification Française* par rapport au CLG et à d'autres activités (1906-1909) – Stratégie d'évitement et démarche totalisante »

Communication donnée dans la session de Daniele Gambarara, *Construction du CLG* au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Daniele GAMBARARA,

Construction du CLG

<https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-11/>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

Pr. Francis GANDON
Université de Caen (CRISCO, EA 4255)
Membre associé de l'UMR 7597, Histoire des théories linguistiques
francisgandon@wanadoo.fr

Colloque *Le cours de linguistique générale : l'émergence*
Genève, 9-13 janvier 2017

LE DOSSIER *VERSIFICATION FRANÇAISE*
PAR RAPPORT AU CLG ET À D'AUTRES ACTIVITÉS (1906-1909)
STRATÉGIE D'ÉVITEMENT ET DÉMARCHE TOTALISANTE

Saussure, on le sait, a poursuivi, en se limitant arbitrairement à la période 1906 – 1911, et entre autres, quatre activités et enseignements qu'on peut visualiser selon la frise chronologique ci-après :

à quoi il faut ajouter un cours de « Phonologie du français actuel » [d'abord : « Phonologie »] entamé en 1896-97, et poursuivi parallèlement à la versification jusqu'en 1909.

Quelques mots sur le « Dossier de versification française ».

Sous le terme de « dossier du Cours de versification française », nous proposons au lecteur l'édition de deux manuscrits saussuriens conservés à la BGE (ex BPU) : le ms. fr. 3970/f, intitulé « Versification » (désormais *CVF*) et

un cahier issu des Archives Saussure (379/9) que nous dénommons « Cahier Parny » (désormais PA) puisque consacré pour l'essentiel au poète réunionnais Évariste Parny (1753-1814), signalé pour la première fois par P.-Y. Testenoire, 2013.

Sous réserve de découvertes ultérieures, le dossier nous semble regrouper l'essentiel des notes connues sur lesquelles Saussure (désormais S ou FdS) s'est appuyé pour son « Cours de versification française — Étude de ses lois du XVI^e siècle à nos jours », assuré par le maître de 1900 à 1909, à raison d'une heure par semaine¹.

Le choix du terme « dossier » plutôt que « notes » tient d'une part au caractère hétérogène du matériau proposé ; de l'autre à l'absence de plan et à la rareté des

¹À l'exception de l'année 1903-1904, et de façon parallèle avec un cours de « Phonologie du français actuel » (commencé l'année précédente) et s'achevant en 1909.

parties rédigées prêtes à la diction devant un auditoire. Bien plus, lorsqu'elles existent, ces parties peuvent être sans relation avec le domaine : c'est le cas des philippiques à l'encontre de Pascal et de Bossuet (*CVF*) ; elles peuvent aussi porter sur une condamnation globale, comme celle de la poésie française en général : une « rimerie ».

N'oublions pas qu'un cours de versification, en ce début de XX^e siècle, est d'abord destiné à *apprendre à versifier*². On ne s'étonnera donc pas d'y trouver des listes de vers chevillés à corriger ; des listes de rimes et de traitements du *e* caduc et de l'imparfait pluriel — ni des consignes pour la rédaction de devoirs. Bref, un ensemble de pense-bêtes, de conseils techniques et de réflexions disparates. Puisque aucun plan n'émerge de l'ensemble, on ne pourra se faire une idée de la structure du cours qu'avec la collation de cahiers d'étudiants, que la présente édition appelle.

Ce cours a été assez peu apprécié, à part l'étude déjà ancienne de Fl. Angeli (1991) et M. Arrivé (2009) sur la rime.

Le but de cette communication est de mettre en évidence en quoi les activités parallèlement menées s'ignorent à la fois dans la mutualisation des problématiques et la construction de leurs concepts.

I. STRATÉGIE D'ÉVITEMENT : RÉPUDIER, POUR CHAQUE DISCIPLINE, TOUT OUTIL D'ANALYSE PROPRE À UNE DISCIPLINE VOISINE (NOTAMMENT CEUX DU CLG POUR LE CVF)

Revenons au schéma synoptique. Vu la concomitance des enseignements et recherches, on s'attendrait à ce qu'ils s'irriguassent mutuellement : que, par exemple, le CVF bénéficiât de la théorisation du CLG, et, encore plus, des trouvailles en matière anagrammatique.

Réciproquement, on imaginerait que les exemples en matière de consonnes latentes bloquant la rime ou la synérèse illustrent la linguistique générale, notamment dans sa dimension diachronique ; de même la rime pour l'œil quant au strict départ entre phonie et graphie.

Il n'en est rien. Rappelons que ni « versification » ni « métrique » ne figurent dans l'index des *ÉcLG* et de *ScL*³. Il est par surcroît aisé de voir qu'une telle stratégie d'évitement joue entre les activités du maître telles que présentées dans

²Dans l'enseignement belge, l'année correspondant à notre « première » s'est longtemps intitulé « classe de poésie », la « Rhétorique » remplaçant, comme chez les jésuites en France, notre « Terminale », et la « Grammaire » notre seconde. Cette terminologie était toujours en vigueur au Zaïre, au moins jusqu'en 1968. On y continuait donc toujours à versifier en cinquième année d'enseignement secondaire. *Quid* de la situation actuelle ?

³ On s'amusera, en revanche, de voir Roger Amacker profiter de son édition pour régler, de façon fort peu convaincante, un compte déjà ancien avec les Anagrammes.

le tableau ci-dessus.

Recourons, au prix d'un anachronisme assez rude, à la notion chomskyenne de *modularité* (1980). On sait que cette conception fait de la compétence linguistique (état mental : « connaître une langue ») un « module » autonome, même s'il entretient des rapports étroits avec les modules conceptuel⁴ et pragmatique⁵.

Réciproquement, la compétence linguistique et la langue se comprendront comme des systèmes de sous-systèmes : sous-modules construits indépendamment les uns des autres mais dont les effets se conjuguent⁶.

Un schéma illustrant l'édition Bally-Sechehaye (p. 125) est à cet égard particulièrement heuristique : c'est celui de la coupe, longitudinale et horizontale, d'un tronc d'arbre, illustrant l'autonomie en même temps que l'interdépendance des dimensions diachronique et synchronique (*CLG*, p. 125)

[schéma coupe longitudinale]

⁴Ce qui fait de la langue des signes une alternative véritable au langage parlé, comme les idéogrammes une alternative réelle à l'écriture syllabique. Toutefois peut-on faire un poème en langue des signes ?

⁵Chomsky envisage au moins en théorie une possible désarticulation : absence d'aptitude à utiliser une langue en dépit d'une syntaxe et d'une sémantique intactes (p. 60).

⁶Les sceptiques argueront que cette conception rappelle furieusement la « psychologie des facultés » du XVII^e siècle.

un plan. ¹⁴⁵⁴ En effet toute projection dépend directement du corps projeté, et pourtant elle en diffère, c'est une chose à part. ¹⁴⁵⁵ Sans cela il n'y aurait pas toute une science des projections; il suffirait de considérer les corps eux-mêmes. ¹⁴⁵⁶ En linguistique, / même relation entre la réalité historique et un état de langue, qui en est comme la projection à un moment donné. ¹⁴⁵⁷ Ce n'est pas en étudiant les corps, c'est-à-dire les événements diachroniques qu'on connaîtra les états synchroniques, pas plus qu'on n'a une notion des projections géométriques pour avoir étudié, même de très près, les diverses espèces de corps.

¹⁴⁵⁴ La projection dante de l'objet; elle ment; mais 1°) c'est une : une chose existant

¹⁴⁵⁵ Si elle n'était : n'y aurait pas tou projections: il suffir corps.

¹⁴⁵⁶ En linguistique que, c'est le corps; un état linguistiqu première, c'est la]

¹⁴⁵⁷ Ce n'est pas en (= réalité diachro naîtra les projectio chronique).

Ainsi, juste de dir état de la langue, p jection française c conçoit plus le raf -fèvre, dans orfèvre, des réalités diachu pas fabri de fabric ment: la projection siècle conçoit un ré décrépi et un viei que réalités histor taient aucun.

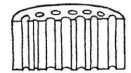
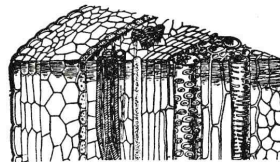
I III § 4 al. 2

128 (125)

D 255

¹⁴⁵⁸ De même encore si l'on coupe transversalement la tige d'un végétal, on remarque sur la surface de section un dessin plus ou moins compliqué;

¹⁴⁵⁸ Autre compa simple: si l'on cou certains végétaux, plus ou moins co n'est pas autre ch perspective que l' verticales, que lais section, la section



ce n'est pas autre chose qu'une perspective des fibres longitudinales, et l'on apercevra celles-ci en pratiquant

On considérera chacune des cellules longitudinales comme personnalisant par son dessin propre (plus ou moins oblong, effilé, large...), sa taille, les motifs qui l'ornent (stries, traits, cercles...) un sous-système : sémantique, syntaxique, lexical, phonétique, et le *tempo* afférent: les racines IE qui se rapportent notamment aux éléments du corps et à la numérotation sont, par exemple, ultra conservatrices ; la syntaxe l'est dans une certaine mesure, alors que les changements phonétiques sont en général rapides. Autonomie donc de ces nerfs du langage qu'une coupe horizontale seule peut présenter comme une coexistence. (Toutefois le disparate des cellules est le fait des éditeurs, non de S. dessinateur : les cahiers d'étudiants sont tout à fait frustrés à cet égard. Sérieux bémol à notre démonstration)⁷.

Dans un sens certes extensif de la « modularité », on considérera l'objet « linguistique saussurienne » comme s'instituant de disciplines différentes menées conjointement (on choisit arbitrairement la période 1906-1909), s'ignorant possiblement dans leur facture, mais ayant vocation à conformer une cohérence dans une section synchronique. Or ce ne sera justement pas le cas.

Quelles interactions les quatre « modules » : CVF, Anagrammes, Sémiologie de la légende, CLG, sont-ils susceptibles d'entretenir ?

1.1. Un Cours de versification française sans linguistique générale : une théorie manquée des imperceptibles

Revenons au dossier du CVF⁸, sujet que notre intitulé privilégie. Doit-on rappeler qu'un cours de versification, entre 1901 et 1909, à Genève, comme ailleurs, consiste à *enseigner à versifier*⁹, à faire connaître et faire pratiquer un ensemble de règles que FdS désigne comme « schéma rationnel ». Connaître et pratiquer ce schéma et non porter un jugement esthétique, comme S. l'affirme de façon quelque peu provocatrice. Ainsi trouve-t-on dans les manuscrits des corrigés de devoirs, des consignes de rédaction, des listes de vers chevillés — volontairement —, à corriger. Il existe un programme pédagogique contraignant (FdS s'inspire très étroitement du *Nouveau traité de versification française* de Le Goffic et Thieulin de 1897).

Quant au *compte des syllabes*. S. consacre cinq passages aux lois de la diérèse et de la synérèse, et à leurs exceptions. Il souligne (sous le chapeau, antiphrastique d'ailleurs, de *diérèse*) la synérèse de viande [vjãd] dans *La*

⁷Mais la valeur pédagogique qui en résulte est telle qu'on leur pardonne volontiers cette fidélité excessive.

⁸Le dossier se compose d'une part du fonds *Versification*, Ms. fr. 3970/f, de l'autre du « Cahier Parny ». Archives Saussure 379/9.

⁹On rappellera qu'en Belgique, jusqu'à une date récente, l'équivalent des « Seconde », « Première » et « Terminale » françaises s'intitulaient respectivement « Poésie », « Grammaire », « Rhétorique » (ce dernier terme a d'ailleurs longtemps utilisé en France dans les collèges de jésuites. Jusqu'en 1968, au moins, cette terminologie était toujours en vigueur au Zaïre.

Repeue de Villon et de ses compagnons, CVF, f° 31), et note la diérèse de *fou-ÿr* chez Marot. Ces deux exemples sont particulièrement aptes à préciser la règle : la diérèse s'explique par l'existence ancienne d'une consonne intervocalique affaiblie puis amuïe. Ainsi du *v* de *viVenda*, du *g* de *fuGere*, du *d* de *noDare*, du *d* de *auDire*... Bien que phonologiquement nuls (leur amuïssement est d'une respectable antiquité) ces éléments bloquent la coalescence entre les voyelles : d'où *vi-ande*, *fu-ÿr*, *nou-er*, *ou-ÿr*¹⁰.

La synérèse fusionne au contraire deux voyelles voisines en une seule syllabe. Son explication tient à l'unicité originelle de la voyelle : ainsi le [jɛ] de *fier* trouve sa raison dans la diphtongaison de [ɛ] iɛ, puis la bascule de la diphtongue. L'adjectif *fier* s'oppose donc au verbe *fi-er* (fiDare). De même pour *rien* (rjẽ). FdS note chez Ronsard (*Ode à son laquais*) un contre-exemple : *fi-er* (adjectif) compté comme dissyllabe. Le principe est le même : la métrique comptabilise le groupe vocalique en raison de sa provenance : une voyelle par voyelle d'origine.

On s'étonnera d'autant plus de la rigidité de ces contraintes que ces phénomènes sont très anciens : la diphtongaison du [ɛ] de *fÿrus* remonte aux III^e-IV^e siècles.

La rime retient, de la même façon, l'étymologie des mots : *dette* (deBita) ne saurait rimer avec *tête* (testa) ; ni assonancer avec *mer* (mãre), dont le [ɛ] est issu d'une diphtongaison en [æ].

FdS souligne une évolution globale allant dans le sens de la synérèse. *Oui* est rapidement devenu monosyllabique, contre l'étymologie (*hoc est ille, o-il*) ; de même *fuir*. Il relève le comique *poète* monosyllabique (*pwet*) chez La Fontaine, à rebours de l'étymologie (po-eta, deux syllabes), en soulignant la rareté de ce traitement.

Certains faits de rime ont été vérifiés par M. Arrivé (2009), prenant soin de consulter P. Fouché. Me reportant moi-même à l'illustre maître, voici ce que je lis concernant le [ɛ] de [mɛr] : « Il est probable qu'il devait se différencier par sa longueur. » (1959)

I.2. Un Cours de versification française sans linguistique générale : la

¹⁰Il est séduisant de rapprocher ce phénomène avec celui de la *trace* envisagée par Chomsky (1980). Il s'agit, on le sait, d'un élément phonologiquement nul laissé par le déplacement ou l'effacement d'un item, mais qui peut bloquer certaines règles.

Soit la paire : a) Who do you want to visit ? (À qui veux-tu rendre visite ?)

b) Who do you want to visit ? (Qui veux-tu qui te rende visite?)

Seule la phrase a) peut avoir une contraction en *wanna* : Who do you *wanna* visit ? En b), en effet, un pronom abstrait, laissant une trace, empêche la contiguïté entre *want* et *to* : Who do you want PRO to visit ?, Who_i do you want e_i to visit ? En b) la trace e_i bloque la coalescence de *want* + *to* > *wanna*, comme la « trace » du D effacé de *NoDare* bloque la synérèse o + a > we, selon deux types de diachronie : ultra- brève (voire « chronologie de raison ») en grammaire, — longue en phonétique historique. Précision importante, cet *imperceptible* est pour Chomsky un « élément réel de la représentation mentale » (1980, p. 140). (Que le linguiste américain ait, par la suite, révoqué en doute ce type de description ne change rien à son caractère heuristique).

conscience du sujet parlant

L'assertion de Fouché devrait intriguer. La différence de quantité (et d'aperture) était-elle à ce point sensible que le poète se croyait obligé d'en tenir compte ? Et jusqu'à quand ? Au cours des siècles, la différence n'a pu que s'atténuer. Quand a-t-elle cessé tout à fait ? Quand *tête* a-t-elle pu rimer avec *dette* ? Problème de diachronie, bien sûr, mais aussi — et nous rejoignons ici un concept cardinal de la linguistique saussurienne — problème de *conscience* du sujet parlant. Est-il concevable que le poète (non spécialiste de l'histoire de la langue) continuât à pratiquer des distinctions que la synchronie ne reconnaissait plus ? Allons plus loin : le poète eût-il été un savant philologue (et c'était souvent le cas) ces distinctions n'étaient-elles pas oiseuses ? Le point de vue de Fouché serait indiscutable si *toute* différence de quantité de la syllabe finale bloquait la rime. Tous les spécialistes s'accordent pour dire que ce ne fut pas le cas.

À partir d'un point de détail (mais c'est peut-être la règle avec FdS), le critique se retrouve face à une aporie de linguistique générale. Le *CLG* vilipende, on le sait, la morphologie « rétrospective », qui voudrait déterminer des unités prêtes à l'usage, depuis toujours, chevauchant hardiment les époques. Réagissant contre cette conception boppienne, une « école moderne », écrit S. (*ÉcLG*, pp. 182-185), considère, par un excès inverse, racine, thème et suffixe comme de pures abstractions. Cela est faux, tranche-t-il. Criterium : « Ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à un degré quelconque » (p. 183)

Ainsi l'analyse d' « enfant » en *in-fans* (le « non parlant ») est le fait du grammairien, non du sujet parlant. Il en va de même pour « intègre » : qui songerait à l'analyser en *in-teger* (de *tango*, toucher) ? Enfin, qui découperait spontanément « chanteur » en *chan-teur* à la latine (*can-torem*) ?

Revenons à Fouché. Un poète discriminant spontanément *tête* de *dette* fait, en un sens, de l'étymologie rétrospective¹¹. Le critère de la longueur est douteux (*tête* vs *dette*?), puisque le français *n'est pas* une langue à quantités. Douteux et évolutif. Il est vraisemblable que le poète devait plus éprouver la *conscience* d'une longueur que cette longueur elle-même.

Et pourtant, comment douter de sa conscience de sujet parlant (et écrivain) ? Le poète occupe donc une tierce place *entre* le point de vue du savant *et* sa conscience de sujet lambda¹² de la langue. Véritable aubaine pour le critique, qui y voit une brisure inespérée de la si stricte dichotomie.

Il en va de même d'un autre filtre à la rime (précis d'une autre manière). Ce filtre concerne les consonnes, et s'énonce ainsi :

« [S]eules peuvent rimer les consonnes graphiques finales qui seraient phonétiquement identiques si elle étaient consonnes de liaison entre

¹¹Pas, heureusement, à la façon de F. Bopp, découplant *Pater* en *Pa* (protecteur) et *ter*, suffixe.

¹²Mais même ce sujet, si l'on adopte la façon de voir de Chomsky, éprouve en quelque façon la conscience de l'élément effacé.

mots. »

(L. Mazaleyrat, p. 199)

Ainsi *rangS* et *parentS* peuvent rimer, mais l'appariement *rang / parent*, ou *sang/parent* est incorrect.

SanG ne rime pas avec *granD*, mais le peut avec *flanC*.

BorD ne rime pas avec *porC*, mais le peut avec *sort*.

CouP ne rime pas avec *cou*, mais ne le peut pas avec *radouB*¹³.

Cette double question : consonne latente et passage de la sonore à la sourde¹⁴, en cas de liaison, fait du poète, et aussi du chanteur, un locuteur conjoignant conscience de l'histoire et usage synchronique d'une valeur : position tierce par rapport à la distribution strictement dichotomique des rôles en linguistique générale. Or S. n'envisage en aucun cas ce qui se passe *dans la tête* du poète !

II. STRATÉGIE D'ÉVITEMENT. BORNER STRICTEMENT LE CHAMP D'APPLICATION DU *CVF*. CONTRE LES ANAGRAMMES. CONTRE LA SÉMIOLOGIE.

Une autre façon d'écartier du *CVF* les « modules » vicinaux est dans le choix même des auteurs opéré par Saussure (l'intitulé, on se le rappelle, porte sur la versification française du *XVI^e siècle à nos jours*), donc jusqu'aux premières années du *XX^e siècle*.

Si FdS commence assez justement par Villon, à l'un et l'autre bout de l'échiquier sont exclus :

— les grands rhétoriciens au *XVI^e siècle*.

— l'École symboliste au *XIX^e siècle*.

II.1. Exclusion des grands rhétoriciens. La rime riche.

Jean Marot est pourtant cité (5 fois), moins, certes, que Clément (96 fois). Et Saussure de s'expliquer sur cette extrême discrétion :

« Faut-il donner très grand poids *théorique* à l'intention des Marot etc.

¹³Parce que le B final se prononce. Vu la rareté des B finaux prononcés, *radoub* semble condamné à ne jamais rimer, et c'est bien dommage. Je serais ravi d'avoir un contre-exemple.

¹⁴La tolérance de plus en plus courante du hiatus modifie la question. Il me souvient que, lorsque nous chantions *La Marseillaise* dans ma haut-savoyarde école (où j'ai d'ailleurs appris à compter en *septante* et *nonante*), la liaison *sanKimpur* (*qu'un sang impur abreuve nos sillons*), allait de soi. Contrairement à la pratique d'aujourd'hui où le hiatus [sãẽpur] est la règle. Facilité évidemment condamnable, puisque dommageable au linguiste, bien en peine de trouver un autre exemple où le graphème G se prononcerait [k] (On n'a jamais lié *ranKimpair*.)

avec la rime ? - Peu probable vu la manière d'acrostiches, d'anagrammes, de jeux de toute espèce de la Renaissance *reposant sur l'écriture seule*,¹⁵ et ayant sérieusement faussé à cette époque le sens de la parole auriculaire, qui ne devait du reste plus jamais faire retour ni à la grammaire ni à la poésie française. » (PA, f° 6)

Voire. Reportons-nous à la *Petite épître au roi* (1518, vers 13 à 20) :

Car vois-tu bien, la personne rithmante
Qui au jardin de son sens la rithme ente,
Si elle n'a des biens en rithmoyant,
Elle prendra plaisir en rithme oyant ;
Et m'est avis que, si je ne rithmoys,
Mon povre corps ne serait nourry moys,
Ne demy jour : car la moindre rithmette
C'est le plaisir où fault que mon ris mette¹⁶.

On ne voit guère en quoi ce fouillis sonore cliquetant devrait relever de la seule écriture. Ni en quoi le commentaire est particulièrement pertinent, réserve faite de l'expression de « parole auriculaire », — admirable, unique.

Mais d'un autre côté, ces jeux cousinent manifestement avec la technique des Anagrammes avec, dans l'extrait de Jean Marot le mot *rithme* comme mot-thème, ou encore hypogramme glissé sous les mots, et qui les génère.

D'autre sorte, enfin, les Anagrammes reposent bien, dans leur technique d'extraction, sur l'écriture. L'écart saussurien est fondé, renforcé même par l'exclusion frappant les langues « modernes », sur laquelle il ne s'explique jamais, alors même que les productions latines les plus tardives, comme celles des concours hoeufftiens de la fin du XIX^e siècle, sont considérées avec bienveillance si elles laissent supposer la poursuite d'une tradition.¹⁷

Si FdS stigmatise les différents jeux verbaux (« acrostiches, anagrammes¹⁸ et jeux de toute espèce de la Renaissance », PA, f° 6), c'est dans les termes mêmes où sa recherche des Anagrammes comme propre radical s'en écarte. Bref, en aucun cas, les facéties de la versification française ne doivent couturer avec le domaine réservé.

Le paradoxe de la rime riche

Mais les jeux verbaux côtoient un autre domaine : celui de la *rime riche* à laquelle le *Cours* accorde une âpre attention, dans le cadre d'une histoire de la versification française dont saillent les traits suivants : relâchement, après le

¹⁵Je souligne, FG.

¹⁶Cette partie de l'épître est un dialogue commencé avant notre citation. Je supprime donc le guillemet fermant.

¹⁷Correspondance avec Giovanni Pascoli, notamment la lettre du 19 mars 1909. V. Gandon, 2002, p. 13.

¹⁸Au sens évidemment profane.

XVI^e siècle, en direction de la rime pauvre, relâchement concomitant avec une intransigeance du côté du hiatus et d' « autres péchés » dont nous ne saurons rien (PA, f^o 5). Est proposé un retour à la rime riche, mais pour une raison paradoxale : ce qu'il s'agit d'enrichir est le lexique en sortant du cercle des équivalences phonétique figées *et donc* des réseaux sémantiques stéréotypés : *espérance /innocence, azur/ pur, lois /rois, gloire/ victoire, pas / appât...*, d'un parallélisme paralytique et paralysant. L'intérêt de la rime riche est donc indirect et se fait au bénéfice unique du plan lexico-sémantique (« conceptuel ») au détriment de la « parole auriculaire ». Mais de quoi s'agit-il de garder la rime riche dans sa vestalité altièrè ? De la même chose précisément : de ces « jeux poétiques » où le parallélisme¹⁹ mène à la polyptote²⁰, à la rime à double couronne, couronnée annexée, emperièrè... qui précisément côtoient de près les techniques de rhétoriciens.

S. se montre extrêmement dur et précis sur ce point : la valeur de la rime riche est différentielle, non substantielle. Timbre, tension, force d'émission, quantité, mètre, accents, — tout ce qui mène au sentiment esthétique est voulu ignoré. Voire dévalorisé : il ne s'agit pas de procurer un « plaisir à l'oreille » ou une « joie de l'esprit » (PA, f^o 4v). Même un vers parfaitement harmonieux (Baïf) l'est de façon négative : il en devient « choquant d'harmonie »²¹ (PA, f^o 7). Sur ce plan, la poésie française n'est pas mieux lotie que la poétique des Anagrammes.

Contre la phonie, contre l'écriture

Ainsi une double condescendance se manifeste-t-elle : à l'encontre de la phonie, à l'encontre de l'écriture.

Quelques exemples quant à la « rime pour l'œil » : appeler/en l'air (Marot) pays/maïs (Hugo), avec des faits connexes comme *Londre, je voi, Charle, Vêpre, remord*, et leurs réciproques : *Encor(e), jusques, guères*. Ou encore les « archaïsmes inutiles de l'orthographe ». Il y en a fort peu, et aucune rubrique ne leur est, de façon surprenante, consacrée. On ne s'étonne donc pas de ne pas voir S. traiter de ces « licences » à l'aune de la linguistique générale.

Rime pour l'œil, licences, archaïsmes, qui avaient réciproquement toutes raisons de figurer dans le *CLG* entre la tétatologie chinoise et l'aberration française d'état-civil produisant des *Lefébure*. Non seulement il n'en est rien, mais le *CLG* s'abstient même de mentionner l' « orthographe rationnelle » de Jean-Antoine de Baïf, dont le dossier comporte un échantillon : *T8j8rs i kriët un kri* (Toujours ils crient un cri)²².

La dimension phonique, on l'a dit, n'est pas mieux traitée, même si la situation

¹⁹On trouve, doublement souligné, l'adverbe « symétriquement » (PA, f^o 5).

²⁰On se reportera à l'isolexisme de B. Dupriez : « Quand rien ne vient, il vient toujours du temps sur moi. » (Michaux), *Gradus*, p. 266.

²¹Mais l'harmonie relève-t-elle de l'esthétique, telle que l'entend Saussure ?

²²Réforme que S. a appelée de ses vœux (v. Gandon, 2013).

est différente : il serait absurde d'imaginer une relation d'exclusion entre phonétique et linguistique générale : les deux disciplines s'instruisent l'une l'autre. Ce qui n'empêche nullement la *discipline* phonétique, enseignée à Genève parallèlement au *CVF*, de 1896 à 1909²³, d'ignorer la versification²⁴. Ce qui ne l'empêche encore moins d'en ignorer la dimension esthétique²⁵

II.2. Exclusion du symbolisme : le cauchemar du structuralisme

Quant à l'autre bout de l'échiquier, avec l'éviction du symbolisme (auquel, on l'a dit, S. était statutairement tenu de s'intéresser), c'est une stratégie d'évitement pluri-azimuths qui se déploie.

Commençons par le commencement : le terme même de *symbole*. Celui du *CLG* et celui de la mythographie sont déjà en complet désaccord. Il désigne, dans le *Cours*, un signe « motivé », ou nanti d'un rudiment de motivation, comme l'allégorie traditionnelle (balance pour la justice) ou l'onomatopée. En mythographie, il nomme une sorte d'unité de diégèse épique en relation avec un référentiel (unité toujours menacée car associant des contenus voués à dissociation et reconstitution, — *solve et coagula*). La contradiction est parfois flagrante²⁶ et la rencontre exceptionnelle, et sous le seul angle de la négativité pure²⁷. On ne s'étonnera pas de ne voir AUCUNE OCCURENCE du mot « symbole » dans le dossier du *CVF* (*Versification française et cahier Parny*).

Les choses sont déjà assez compliquées et deviendraient inextricables s'il fallait considérer le « symbole » des symbolistes, essence cachée derrière l'apparence, rendue sensible par un travail poétique (anticipé par *l'alchimie du verbe* de Rimbaud). Travail²⁸ faisant du vers une expression rivale de la phrase, du mot un « vocable neuf. » Travail contrecarrant frontalement la *malédiction de l'arbitraire* du signe puisque extrayant du mot son essence :

« Ses purs ongles très haut dédiant leur onyx »

De cette essence, s'approche une donnée linguistique : l'étymologie : *ετυμολογία*, sens tout autant véritable que primitif d'un mot²⁹.

²³Sous l'intitulé « Phonologie » (1896-1898) puis « Phonologie du français actuel ». Par « phonologie », il faut évidemment comprendre « phonétique » : le terme n'acquerra son sens moderne qu'avec le Congrès international de La Haye de 1928.

²⁴L'édition *Phonétique. Il manoscritto di Harvard* (Houghton Library bMS Fr 266 (8), Maria Pia Marchese (éd.). Padoue, Unipress, 1995) ne comporte, dans son index, aucune entrée « métrique » ou « versification ».

²⁵Des entrées comme « timbre », « harmonie », « rythme »... brillent identiquement par leur absence.

²⁶Elle se sténographie ainsi : le signe *n'est pas* symbole parce que arbitraire (*CLG*) ; le symbole « comme toute espèce de signe » est arbitraire (*ÉCLG*)

²⁷Symbole à identité indéfinie, avec l'exemple de la rune Zann ; kénôme des *Nouvelles notes item* (signifiant à contenu indéfini).

²⁸Projet mallarméen de réinventer une langue par une *poétique expérimentale*, comme il y a au XIX^e siècle une *médecine expérimentale* (Cl. Bernard) et un *roman expérimental* (Zola).

²⁹Ετυμος : vrai, véritable. Bailly apparie le mot au *veriloquium* de Cicéron.

J.-Cl. Milner (2002) a mis en exergue l'exaltation — occultée mais surtout peu imaginable aujourd'hui — qui saisissait les indo-européanistes à la recherche des éléments ultimes de la langue (ainsi les physiciens à celle des atomes) comme devant leur livrer les clés même du Sens.

Or, du côté de la langue poétique, qu'est-ce que le symbole sinon, lui aussi, un élément ultime ? C'est une exaltation analogue (ponctuée de doutes abyssaux) qui devait emporter les Mallarmé, René Ghil, et autres Stuart Merrill...

De sorte qu'on comprend mieux, du côté de Saussure, une forclusion qui contredit paradoxalement son attitude « révolutionnaire ». Attitude qui lui fait déclarer : « C'est une pitié de voir un génie comme Racine se débattre avec des lois qu'il considérait comme infranchissables, tandis qu'un seul essor de sa muse aurait peut-être pu briser le moule, et nous donner autre chose. » (f° 57). Attitude qui lui fait considérer le romantisme comme une révolution avortée, dans des termes assez proches de ceux du manifeste « *Le symbolisme* » de J. Moréas (*Le Figaro*, 18 septembre 1886)³⁰.

On comprend mieux l'occultation de Mallarmé, contrairement au manuel même dont il s'inspire étroitement³¹.

L'étymologie, c'est l'irruption « catastrophique » du diachronique en synchronie. Pourtant, réfléchissons-y, sommes-nous loin du cauchemar du structuralisme : l'*empiétement* constant du diachronique sur le synchronique ? S. désigne cette aporie par l'expression de « science double », mais cette aporie est aussi un remords. Avec *l'aposème* des notes de 1898, on le surprend à tenter *malgré tout* une description structurale du diachronique. Qu'est en effet *l'aposème* sinon une syllabe illisible [le *ber* de « berger »]³² mais qui, *se souvenant* d'avoir été le corps d'un sème [signe], se réclame un statut spécial ? Question oiseuse ? Mais c'est celle même qui parcourt souterrainement l'entier de la linguistique générale. Jusqu'en 1911 ! C'est précisément le sens d'une présentation en deux colonnes opposant signes « arbitraires » et signes « relativement motivés » (mots inanalysables et analysables, *CLG/E* p. 298, cahiers Dégallier et Constantin). Ainsi *ormeau* s'oppose à *poirier*, *geôle* à *prison*, *Laub* à *feuillage*, *métier* à *Handwerk*, *aveugle* à *bossu*... Et, comme il convient, *berger* à *vacher*. Mais n'y a-t-il, dans cette insistance binaire, un désarroi ? Si la question de l'illisible *ber* est réglée sous cette terminologie, pourquoi y revenir ? Que se passerait-il avec l'absent *bouvier* ? Le mot est certes arbitraire pour une conscience linguistique *lambda*. Mais pour un sujet relativement cultivé ? Sans forcément être savant ? Voilà un troisième terme bien ennuyeux. Et voici que

³⁰ « Ainsi le romantisme, après avoir sonné tous les tumultueux tocsins de la révolte, après avoir eu ses jours de gloire et de bataille, perdit de sa force et de sa grâce, abdiqua ses audaces héroïques, se fit rangé, sceptique et plein de bon sens ; » Un bémol dans l'attitude de Saussure : rappelons que Hugo n'est cité que par *une* rime (*La Captive*) et un vers (*Napoléon II*).

³¹ Le Goffic et Thieulin, *Nouveau traité de versification française*, 1897. Les auteurs recourent également aux poèmes d'É. Blémont, Th. De Banville, J. Moréas, H. de Régnier, M. Desbornes-Valmore...

³² Que personne n'analysera en *vervecarius*, et par conséquent *ber* en *vervex*....

cette binarité, qui se superpose aux deux attitudes linguistiques : celle du savant³³, celle du sujet parlant, apparaît comme un dispositif de suture d'une zone de promiscuité trouble. Surtout si l'on scrute la formulation saussurienne : « Ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à *un degré quelconque* », (*ÉcLG*, p. 183, je souligne)³⁴ qui ne cesse de troubler justement le maître, de 1898 à 1911, c'est-à-dire jusqu'à la fin !

Mais cette troisième position indécise ne nous évoque-t-elle pas autre chose ? N'était-elle pas celle même du versificateur, qui se refusait à faire rimer *dette* et *teste*, allitérer *teste* et *mer*, lors même qu'il n'était pas latiniste, et que la différence de longueur était devenue imperceptible ?

³³En gros : seul le savant peut contrer l'arbitraire, mais il n'a pas droit à la *parole*.

³⁴Rappelons l'oxymore chomskyenne : l'imperceptible est un « élément réel de la représentation mentale » (1980, p. 140).

III. UNE DÉMARCHE EXCLUSIVE, MAIS TOTALISANTE

Cette impossibilité pour une discipline de bénéficier des filtres épistémologiques d'une autre tient à une ignorance voulue, mais aussi au caractère totalisant des outils d'analyse qu'il développe.

III.1. Le symbole en sémiologie de la narrativité

Revenons-y. C'est, on l'a dit, une unité minimale de diégèse, qui voudrait élargir au récit les traits du signe linguistique. Il se présente pourtant comme naturellement labile. « Fourre-tout », il englobe : personnages (princesses, rois, guerriers...), actions (combats, mariages, disputes...), mobiles de ces dernières, motifs (sentiments : amour, haine, offense, jalousie...), objets (anneau, trésor...), noms propres et leurs variations, liens de parenté, déplacements — anticipant parfois de façon étonnante les *dramatis personae* et les fonctions de W. Propp (1929), notamment l'« épreuve » centrale.

« Comme on <le> voit,> au fond l'incapacité à maintenir une identité certaine ne doit pas être mise sur le compte des effets du Temps — c'est là l'<erreur remarquable> de ceux qui s'occupent des signes, mais est déposée d'avance dans la constitution même de l'être que l'on choye et observe comme un organisme, alors qu'Il n'est <que le> fantôme obtenu par la combinaison <fuyante> de 2 ou 3 idées. <C'est une affaire de définition> loin de partir de cette unité qui n'existe à nul moment, on devrait se rendre compte qu'elle est <la> formule <que nous donnons> d'un état momentané d'assemblage, — les éléments seuls existant. » (LÉG, 1986, p. 192)

Plus FdS affine sa définition du symbole, plus, contradictoirement, son extension croît monstrueusement, moins sa jointure avec le signe linguistique est envisageable. Qu'a à voir une « combinaison fuyante de deux ou trois idées » avec un signe dont la cohésion quasi biologique est garantie par le système même dont il est le précipité ?

Plus la sémiologie gagne, de son côté, en rigueur avec le recours à des processus analogues aux processus « primaires » de Freud, qui structurent les transformations entre versions, variantes, personnages, — moins elle a à voir avec une description structurale. Et pourtant les « éléments » dont il vient d'être question anticipent bien les « traits de contenu » dont le structuralisme post-saussurien fera son miel ! Quant aux termes même de « sémiologie » et de « symbole », ils sont voués à s'ignorer.

UR une anticipation *inversée* de RU. Ce faisant, l'analyste est contraint de recourir à deux monophones *u* et *r*, mais compense cette infraction en en faisant des éléments organiquement soudés. L'un, la voyelle *jalonnante*, est en quelque sorte compressé³⁸ par la consonne *parathlipse*, qui l'oblige à anticiper la syllabe finale RUS, concédant en retour à la consonne une valeur pour l'Anagramme. Sans que *jalonnante* et *parathlipse* conforment un diphone.

Autre paramètre : plus le couple est final, meilleur c'est : moins bon donc en *furta* qu' en *igitur*

On conçoit par cet échantillon, qu' I. Callus désigne comme une « nouvelle terminologie » (elle est simplement un peu plus baroque que le reste) que la terminologie des Anagrammes est en distribution complémentaire non seulement avec le *CLG* (les homonymies, comme « syllabe », sont rarissimes) mais avec l'ensemble des travaux et enseignements contemporains. Venue à terme une impensable publication eût livré au lecteur une suite ouverte de termes tels : *analecte*, *pierre d'attente*, *demi-mannequin*, *paramime*, *parastichis*, *anneau*, *télescope*, *faire la courte échelle*.³⁹... chacun lié à un concept ou une opération, et entendant bien qu'on lui donne tout l'espace auquel il pourrait prétendre. L'ensemble finirait par former une personnalité, intolérante à quelque outil d'une personnalité vicinale que ce soit.

Pour une raison simple : l'espace.

III.3. Quant au dossier de *Versification française*, il présente, esquissées, trois directions théoriques fortes :

- l'ictus ;
- une théorie des quantités ;
- une poésie de la grammaire.

Mais ces directions ne sont précisément qu'esquissées. C'est pourquoi nous serons bref.

— III. 3.1. *L'ictus*.

Étymologiquement (*ico* : frapper), c'est le battement de la mesure par le pied. La méthode de Solemnes⁴⁰ le définit comme le moment où le mouvement, après s'être élané (*arsis*), retombe (*thesis*), mais pour s'élaner à nouveau. C'est le point de jonction entre une arrivée et un départ. Une définition plus fine considérera l'ictus comme un mouvement contradictoire de poser-soulever, les

³⁸En cas de réédition, il convient de corriger le monstre $\theta\acute{\iota}\beta\zeta\acute{\iota}\nu$, qui réussit le tour de force de cumuler quatre fautes : accent aigu au lieu du circonflexe, groupe $\beta\zeta$ au lieu de ψ , ζ au lieu de σ , ν au lieu de ζ .

Il n'y a pas lieu de faire du mot un composé puisque $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}\theta\lambda\iota\mu\iota\varsigma$, $\epsilon\omega\varsigma$, est attesté chez Galien de Pergame au sens de « pression de côté », « compression ».

³⁹Pour nous limiter à notre *Petit glossaire* (2002).

⁴⁰Don André Mocquereau retrouve, en même temps que Havet, la règle oubliée des *clausules métriques* et réforme complètement le plain-chant avec la conception ictuée (1894, *Le Cursus et la psalmodie*).

syllabes non ictuées étant « au lever » et jouant un rôle de transition entre syllabes ictuées. On passe donc d'un mouvement à un autre à travers des repos. S. voudrait déterminer les conditions où le battement ictique, défini de façon autonome, pourrait rivaliser en tant *qu'accent métrique* avec l'accent tonique, décrivant le rythme d'une langue poétique elle-même autonome. Est présentée *in abstracto* une liste de mots⁴¹ décrivant la possibilité ou l'impossibilité pour l'accent de se déplacer : de la finale à la médiane (in-co n-nu) ou encore à l'initiale (é crivain) ; la finale devient hémitonique, mais parfois privée de tout accent. Même si ce n'est pas précisé, il n'est guère difficile de considérer le lieu de cet accent déplacé comme le siège d'un ictus potentiel. D'où une double accentuation antithétique posant le langage poétique en rival du langage communicatif.

— III. 3.2. *Une théorie des quantités*

Or la double instance accentuelle, possible en poésie gréco-latine du fait des quantités⁴², ne l'est pas en français. On voit pourtant S. établir, comme dans le cas ci-dessus, une liste de mots à la finale desquels est assignée une quantité : longue (*calcul, fol, col, recul...*) ; mi-longue (*amas, bas, là-bas...*) ; brève (*émoi, ce drap...*). Le pluriel est parfois discriminant : « Appliquez les *loix* » mais... « la *loï* et les *roï*s. » Semble ici à nouveau jouer la conscience d'un imperceptible (f° 38 ; le début manque).

Le lecteur, avec les étudiants de S., est en droit de s'étonner. S'il s'agit de subordonner la rime à la quantité, cette règle est surrogatoire. S. semble en réalité se tourner, avec cette liste, vers une autre direction : celle du *vers mesuré*. Ce n'est pas par hasard si le cahier Parny mentionne Becq de Fouquières (1874) dans sa préface aux *Poésies choisies* de Baïf, et les difficultés du vers français dont « [a]ujourd'hui même [l]es lois harmoniques n'ont point encore été formulées » (PA, 6v). Difficultés, mais aussi insignifiance : « J'appellerais personnellement toute la poésie française au point de vue de sa *forme* plutôt une rimerie que des vers, et ne cacherai pas que j'ai en très médiocre estime cette forme. » (f° 57)

Cela n'est qu'esquissé, et S. surtout oublie que ce type de vers est « mesuré à la lyre », au moins dans sa première acception, donc accompagné de musique.

Mais justement, il ne l'oublie pas ! Il poursuit la citation qui insiste ensuite sur la « concordance harmonique du vers et de la phrase musicale », c'est-à-dire des accents de la diction et des temps forts de la musique. On voit que, pour sortir de la « rimerie », il faut passer à la musique⁴³, faire exploser le cadre pédagogique

⁴¹CVF, f° 5.

⁴²Mais peu ou pas exploitée.

⁴³Qui permet d'alterner longues et brèves au mépris de toute règle et de distribuer les accents au mépris de toute règle prosodique. Cf. ce vers de *Veillons au Salut de l'Empire* :

Plûtôt lă mōrt quē l'esclāvāgē c'ēst lă dēvisē dēs Frānçais.

du cours de versification.

III. 3.3. Une poésie de la grammaire⁴⁴

C'est l'aspect le plus intrigant du cahier Parny. À travers l'analyse de quelques strophes du poète bourbonnais, S. donne un exemple de « transition par hémistiche initial » rappel du vers précédent, anticipation du suivant, sans aucune conjonction. Cette asyndèse est « l'élégance de la transition française ». Souvent c'est un seul mot : *Oui. — Hélas — Qu'importe ?*

Ainsi joue ce rôle :

Loin de vous autrefois je supportais l'ennui
L'espoir me consolait ; mon amour aujourd'hui
Ne sait plus endurer les plus courtes absences.
(*L'Absence*, PA f° 2v)

Pourquoi attacher tant d'importance à cet hémistiche⁴⁵ ? C'est qu'il s'agit d'une marque par laquelle la topologie de la strophe l'emporte sur la syntaxe. Avec S. se produit, par rapport à la définition de Jakobson, un décalage : c'est la topologie qui pallie l'absence d'une figure grammaticale comme la conjonction. Il ne fait pas de doute qu'on a ici un élément clé d'une quête parfois obscurément, parfois explicitement formulée ; celle d'une *langue poétique*, et, plus précisément, d'une langue poétique *française*.

Le *CVF* est un enseignement scolaire (si l'on nous passe ce pléonisme) qui n'a déchaîné aucun enthousiasme particulier chez le professeur. Quoi d'exaltant à enseigner une « rimerie » ?

Les échappées théoriques sont donc rares. Toutefois, les trois directions dont on voit ici l'esquisse, eussent-elles été développées, elles auraient constitué autant de pierres d'achoppement à un rapprochement avec les « modules » voisins.

Donc à une *théorie linguistique unifiée*.

Nous sommes bien conscient, avec cet exemple, d'aller à l'encontre de Becq de Fouquières.

⁴⁴Jakobson écrit : « Les manuels croient à l'existence de poèmes dépourvus d'images, mais en fait la pauvreté en tropes lexicaux est contrebalancée par de somptueux tropes et figures grammaticaux. Les ressources poétiques dissimulées dans la structure morphologique et syntaxique du langage, bref la poésie de la grammaire, et son produit littéraire, la grammaire de la poésie, ont été rarement reconnues par les critiques, et presque totalement négligées par les linguistes ; en revanche les écrivains créateurs ont souvent su en tirer un magistral parti » (1960, p. 244).

⁴⁵Comme *Adieu !* dans *Le Voyage manqué* :

Abjurant ma douce paresse,
J'allais voyager avec toi ;
Mais mon cœur reprend sa faiblesse ;
Adieu, tu partiras sans moi.
<Les baisers de ma jeune amante
Ont dérangé tous mes projets.>
(PA, f° 2v)

IV. CONCLUSION UNE IMPOSSIBLE *THÉORIE LINGUISTIQUE UNIFIÉE*

Cette théorie — ce sera notre conclusion — est impossible : chaque domaine tend à se donner des instruments qui enaturent l'espace et rendent impossible l'intrusion d'instruments propres aux autres domaines. On méditera l'exemple de la conscience du sujet parlant, cardinale en linguistique générale, même pas envisagée en versification.

D'où ce complément épistémologique à d'autres travaux, notamment l'excellent Gandon, 2006, s'énonçant en trois propositions de style très milnerien :

1° Il n'existe pas de linguistique au sens unaire. D'une part à cause de la schize entre diachronie et synchronie (la linguistique « science double ») ; de l'autre du fait de l'opacité mutuelle des « modules » qui l'instruisent. (Mais ces deux facteurs se croisent). La linguistique n'est donc pas une science.

2° Un module linguistique s'éploie dans l'ignorance accrue des modules connexes.

3° Un module linguistique se crée des instruments spécifiques, qui cherchent à en saturer l'espace ; instruments impropres aux modules linguistiques vicinaux, dont, en retour, il ne saurait utiliser les instruments propres.

Bibliographie sélective

- ANGELI, Florence. 1991. « Un inedito saussuriano sul verso francese : schizi di una poetica ». Studi e saggi linguistici, XXXI, *L'italia Dialettale*.
- ARRIVÉ, Michel. 2009. « La rime dans l'enseignement de Saussure », *CFS* 62.
- BECQ DE FOUQUIÈRES, Louis. 1874. Préface aux *Poésies choisies* de Jean-Antoine de Baïf,
- CALLUS, Ivan. 2002. « Jalonnante and Paralithpse. Encountering new terminology in Ferdinand de Saussure's researches into anagrams, *CFS* 55, pp. 166-202.
- CHOMSKY, Noam. 1980. *Règles et représentations*. Tr. fr. Flammarion, 1985.
- FOUCHÉ, Pierre. 1959. *Traité de prononciation française*. Paris, Klincksieck.
- GANDON, Francis. 2002. *De dangereux édifices : Saussure lecteur de Lucrèce, les « Cahiers d'anagrammes » consacrés au « De Rerum Natura »*, Louvain, Paris, Peeters.
- GANDON, Francis. 2006. *Le nom de l'absent, Epistémologie de la science saussurienne des signes*, Limoges, Lambert-Lucas.
- JAKOBSON, Roman. 1960. « Poétique ». In *Essais de linguistique générale*, Minuit, 1963.
- LE GOFFIC, Charles ; THIEULIN, Édouard. 1897. *Nouveau traité de versification française*. Paris, Masson.
- MARCHESE, Maria Pia (éd.). 1995. *Phonétique. Il manoscritto di Harvard*. Padoue, Unipress.
- MORÉAS, Jean. « Le Symbolisme », *Le Figaro*, 18 septembre 1886.
- MILNER, Jean-Claude. 2002. *Le périple structural*. Paris, Seuil.
- MOCQUEREAU, André (dom). 1894. *Le Cursus et la psalmodie*. Solemnes.
- ROUDET, 1907. « La désaccentuation et le déplacement d'accent dans le français moderne », *Revue de Philologie française* n° 4.
- SAUSSURE (de) Ferdinand.
- *Cours de linguistique générale*. Édition Engler, Otto Harrassowitz, 1978-1974.
- *Phonétique. Il manoscritto di Harvard*. Houghton Library bMS Fr 266 (8), Maria Pia Marchese (éd.). Padoue, Unipress, 1995.
- *Écrits de linguistique générale*. 2001. (R. Engler et S. Bouquet, eds.) Paris, Gallimard.
- *Science du langage*. 2011. (R. Amacker, éd.). Genève, Droz.
- Versification française, BGE ms. fr. 3970/f.

— Cahier Parny BGE Archives Saussure 379/9.

TESTENOIRE, Pierre-Yves. 2013. *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*.
Limoges, Lambert-Lucas.

Colloque *Le cours de linguistique générale : l'émergence*
Genève, 9-13 janvier 2017
F. Gandon

LE DOSSIER *VERSIFICATION FRANÇAISE*
PAR RAPPORT AU CLG ET À D'AUTRES ACTIVITÉS (1906-1909)
STRATÉGIE D'ÉVITEMENT ET DÉMARCHE TOTALISANTE

I. STRATÉGIE D'ÉVITEMENT : RÉPUDIER, POUR CHAQUE DISCIPLINE, TOUT OUTIL D'ANALYSE PROPRE À UNE DISCIPLINE VOISINE (NOTAMMENT CEUX DU CLG POUR LE CVF)

I.1. *Un Cours de versification française sans linguistique générale : une théorie manquée des imperceptibles*

I.2. *Un Cours de versification française sans linguistique générale : la conscience du sujet parlant*

II. STRATÉGIE D'ÉVITEMENT. BORNER STRICTEMENT LE CHAMP D'APPLICATION DU CVF. CONTRE LES ANAGRAMMES. CONTRE LA SÉMIOLOGIE.

II.1. *Exclusion des grands rhétoriciens. La rime riche.*

II.2. *Exclusion du symbolisme : le cauchemar du structuralisme*

III. UNE DÉMARCHE EXCLUSIVE, MAIS TOTALISANTE

III.1. *Le symbole en sémiologie de la narrativité*

III.2. *La terminologie en poétique des Anagrammes*

III.3. *Quant au dossier de Versification française, il présente, esquissées, trois directions théoriques fortes :*

— III. 3.1. L'ictus.

— III. 3.2. Une théorie des quantités

— III. 3.3. Une poésie de la grammaire

IV. CONCLUSION UNE IMPOSSIBLE THÉORIE LINGUISTIQUE UNIFIÉE